

DÉPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE MÉOUNES-LÈS-MONTRIEUX

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

7.A. ANNEXES SANITAIRES



Xavier Guilbert, urbaniste conseil
1540, route des Combes
83210 Solliès Ville
Tel/Fax : 04-94-35-25-21
Mob : 06-80-22-78-38
xgconseil@yahoo.fr

1. Alimentation en eau potable.

L'alimentation en eau potable est assurée sur la commune par :

- deux ouvrages de prélèvement
- une station de production
- trois ouvrages de stockage, d'une capacité totale de 1350 m³
- deux stations de surpression
- 28,9 kilomètres de réseau
- 944 branchements

L'alimentation et la distribution de l'eau potable se fait par une délégation de service public. Le dernier rapport d'activité fait état d'un volume distribué total annuel de 198.644 m³ et d'un volume consommé annuel de 131.671 m³, soit un rendement net du réseau de 67%.

En matière de qualité de l'eau, 100% des analyses bactériologiques et 100% des analyses physico-chimiques présentent des taux conformes.

2. Assainissement des eaux usées.

La commune de Méounes dispose d'un réseau d'assainissement collectif desservant le village et les secteurs d'urbanisation pavillonnaire les plus denses (Les Ferrages, Saint Lazare, le Cros de l'Estang...) à l'exception des lotissements de la Capelière et de Peyrougier. Le réseau est de type séparatif, à la fois gravitaire et en refoulement, pour une longueur totale de 11,6 km.

La station d'épuration est située entre la RD 554 et le Gapeau, en partie Sud de la commune. Mise en service en 1986, elle fonctionne selon un procédé de lit bactérien avec une capacité de traitement de 2000 équivalent habitant, 108kg DB05/j et 300 m³/j.

Cette station d'épuration apparaît aujourd'hui vieillissante, voire vétuste. Si les charges polluantes reçues sont en deçà de la capacité nominale de la station, le fonctionnement de cette dernière n'est pas toujours très bon et les niveaux de rejet ne sont pas toujours conformes aux exigences réglementaires.

Au regard de cette situation, la commune a engagé une révision de son schéma directeur d'assainissement (en cours) à l'occasion de laquelle différents scénarios sont étudiés (travaux d'amélioration de l'ouvrage existant, déplacement de la STEP, raccordement au réseau de Belgentier, etc...).

On note en outre un total de 328 constructions présentes sur la commune et fonctionnant sur un dispositif d'assainissement non collectif (ANC).

3. Traitement des déchets.

La gestion et le traitement des ordures ménagères de Méounes relèvent d'une compétence communautaire et sont assurés par le Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIVED) Nouvelle Génération.

Ce syndicat, à vocation unique, a pour compétence la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers. Cette gestion ne s'effectue pas en régie mais en délégation de service public avec différentes entreprises du secteur.

La collecte des ordures ménagères à lieu trois fois par semaine dans le village et deux fois par semaine sur les autres secteurs. Les emballages ménagers se collectent dans des bacs de regroupement et ils sont ramassés uniquement le mercredi matin.

Les autres collectes sélectives sont organisées autour de Points d'Apport Volontaire (PAV) répartie sur trois sites sur la commune. Cela concerne les JMR (Journaux, Magazines et Revues), le verre et les textiles.

Le ramassage des encombrants se fait une deux par mois dans le village mais une seule fois pour les secteurs au Nord et au Sud.

L'espace tri le plus proche qui comprend une colonne pour les Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) est Le Louron situé au Nord de La Roquebrussanne.

Le SIVED ne fournit pas de données par commune mais des données globalisées pour l'ensemble des communes membres. On notera, en 2017 :

- une production moyenne de 805 kg/an/habitant de déchets ménagers et assimilés. Cette production moyenne a une tendance à la baisse.
- une production moyenne de 317 kg/an/habitant d'ordures ménagères résiduelles. Cette production moyenne a également une tendance à la baisse.
- une production moyenne de 456 kg/an/habitant de déchets valorisés.